

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS  
32130

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 9 DÉCEMBRE 2016**

**PRÉSENCE**

L'an deux mille seize, le 9 du mois de décembre à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 2 décembre 2016, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusés : Laure COSTANTINI (procuration à Pierre Danos), Nicolas DESTIEUX (procuration à Gérard Fauré).

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

**DÉBUT DE SÉANCE**

20h40

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation modification statuts 3CAG
- Indemnité de conseil au receveur municipal
- Frais fonctionnement école de l'Isle-Jourdain
- Panneaux d'affichage élections
- Questions diverses

**APPROBATION MODIFICATION STATUTS 3CAG**

La loi NOTRÉ amène des modifications de compétences des communautés de communes. Aujourd'hui, par exemple, la collecte des ordures ménagères est gérée par deux SICTOM (EST et SUD EST). Elle va passer comme compétence de la 3CAG, qui sous-traitera la collecte aux SICTOM mais percevra la taxe correspondante.

Monsieur le Maire présente les nouveaux statuts de la 3CAG et demande l'approbation de ces statuts à la délibération du conseil municipal.

***10 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.***

**INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL**

C'est une indemnité que l'on attribue au receveur municipal. Il est décidé de voter l'attribution de l'indemnité de conseil au taux de 100 % et de lui accorder également une indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 15,24 €.

***11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.***

## **FRAIS FONCTIONNEMENT ÉCOLE DE L'ISLE-JOURDAIN**

---

La mairie de l'Isle-Jourdain demande de délibérer pour l'émission d'un titre de recette pour un enfant de Lahas scolarisé à l'école publique de l'Isle-Jourdain, pour un montant de 831 €.

**11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

## **PANNEAUX D'AFFICHAGE ÉLECTIONS**

---

Monsieur le Maire propose de réfléchir à l'achat de panneaux d'affichage électoral. Quelques catalogues sont consultés, le prix est important. Il est décidé de regarder d'autres options, fabrication par nos soins ou adaptation des panneaux existants. L'emplacement est également évoqué, sur le parking du haut du village (château d'eau) ou sur celui du bas (derrière la salle des fêtes).

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

La date des vœux de la municipalité est fixée au 15 janvier à 15h.

L'élagage des acacias derrière la salle des fêtes est prévu dans la semaine du 26 au 30 décembre.

## **FIN DE SÉANCE 22H45**

---